

## Corrigés des TD du Chapitre 9

### Exercice 1

a. On veut prouver par récurrence sur  $n$  que  $\forall n \in \mathbb{N}, \sum_{k=0}^n k.k! = (n+1)! - 1$ .

*Initialisation* : Pour  $n = 0$ , on a  $\sum_{k=0}^0 k.k! = 0 \times 0! = 0 \times 1 = 0$  et  $(0+1)! - 1 = 1 - 1 = 0$  donc la relation est vraie.

*Hérédité* : Supposons la propriété vraie au rang  $n$ . On veut prouver que  $\sum_{k=0}^{n+1} k.k! = (n+2)! - 1$ . On a :

$$\begin{aligned} \sum_{k=0}^{n+1} k.k! &= \sum_{k=0}^n k.k! + (n+1).(n+1)! \\ &= (n+1)! - 1 + (n+1).(n+1)! \quad (\text{par hypothèse de récurrence}) \\ &= (1+n+1).(n+1)! - 1 \\ &= (n+2).(n+1)! - 1 \\ &= (n+2)! - 1 \end{aligned}$$

Donc la relation est vraie au rang  $n+1$ .

Ainsi, la propriété est initialisée et héréditaire donc elle est vraie  $\forall n \in \mathbb{N}$ .

b. En remarquant que pour tout entier  $k$ , on peut écrire  $k = (k+1) - 1$ , on a  $\forall n \in \mathbb{N}$  :

$$\sum_{k=0}^n k.k! = \sum_{k=0}^n [(k+1) - 1]k! = \sum_{k=0}^n [(k+1)k! - k!] = \sum_{k=0}^n [(k+1)! - k!] = \sum_{k=0}^n (k+1)! - \sum_{k=0}^n k! = \sum_{k=1}^{n+1} k! - \sum_{k=0}^n k! = (n+1)! - 1$$

c. Comme l'application de  $\mathbb{N}^*$  dans  $\mathbb{N}^*$  qui à  $n$  associe  $n!$  est strictement croissante, on peut affirmer que  $\forall N \in \mathbb{N}^*$ , il existe un unique  $n \in \mathbb{N}^*$  tel que  $n! \leq N < (n+1)!$ .

Supposons maintenant que la décomposition de  $N$  souhaitée existe.

On a alors,  $\forall k \in \llbracket 1; n \rrbracket$ ,  $0 \leq a_k \leq k$  avec  $1 \leq a_n \leq n$  donc  $n! \leq \sum_{k=1}^n a_k.k! \leq \sum_{k=1}^n k.k! = \sum_{k=0}^n k.k! = (n+1)! - 1$ , soit :

$$n! \leq N < (n+1)!$$

Donc, d'après la remarque préliminaire, si  $n$  existe, il est unique.

Nous allons maintenant prouver la propriété demandée, procédons par récurrence généralisée sur  $N$ .

*Initialisation* : Pour  $N = 1$ , on a  $1! \leq N < 2!$  donc  $n = 1$ .

Si la décomposition existe elle est de la forme  $N = a_1.1! = a_1$  soit  $a_1 = 1$ .

Or, avec  $a_1 = 1$ , on a bien  $0 < a_1 \leq 1$  et  $N = 1 = \sum_{k=1}^1 a_k.k!$  donc pour  $N = 1$ , la décomposition existe et est unique et la propriété est vraie au rang 1.

*Hérédité* : Supposons la propriété vraie jusqu'au rang  $N-1 \geq 1$  (récurrence généralisée).

On a vu que si la décomposition voulue de  $N$  existe, alors  $n$  est l'unique entier tel que  $n! \leq N < (n+1)!$ .

De plus,  $0 \leq \sum_{k=1}^{n-1} a_k \cdot k! \leq \sum_{k=1}^{n-1} k \cdot k! = n! - 1$  donc  $0 \leq \frac{1}{n!} \sum_{k=1}^{n-1} a_k \cdot k! \leq 1 - \frac{1}{n!} < 1$ .

Or,  $\frac{1}{n!} \sum_{k=1}^{n-1} a_k \cdot k! = \frac{1}{n!} \left( \sum_{k=1}^n a_k \cdot k! - a_n \cdot n! \right) = \frac{N}{n!} - a_n$  donc  $0 \leq \frac{N}{n!} - a_n < 1 \Leftrightarrow a_n \leq \frac{N}{n!} < a_n + 1$ .

Ceci prouve que si la décomposition existe alors  $a_n$  est unique et vaut  $a_n = E \left[ \frac{N}{n!} \right]$ .

Posons alors  $N' = N - a_n n!$ . On a  $N' < N$  donc par hypothèse de récurrence, il existe une unique décomposition  $N' = \sum_{k=1}^{n'} a_k \cdot k!$  avec  $(a_1, a_2, \dots, a_{n'})$  entiers tels que  $0 \leq a_k \leq k$  et  $a_{n'} \neq 0$ .

Remarquons enfin que  $0 \leq N' < n!$  donc d'après la remarque préliminaire,  $n' < n$ .

Ainsi,  $N = N' + a_n n! = \sum_{k=1}^{n'} a_k \cdot k! + a_n n!$  et cette décomposition est unique.

En complétant éventuellement par des  $a_k$  nuls pour  $n' < k < n$ , on obtient bien une unique décomposition de  $N$  sous la forme voulue et la propriété est vraie au rang  $N$ .

Ainsi, la propriété est initialisée et héréditaire donc elle est vraie  $\forall N \in \mathbb{N}^*$ .

### Exercice 2

1) On veut prouver par récurrence que  $\forall n \in \mathbb{N}^*$ ,  $\sum_{k=1}^n k^3 = \left( \frac{n(n+1)}{2} \right)^2$ .

*Initialisation* : Pour  $n = 1$ , on a  $\sum_{k=1}^1 k^3 = 1^3 = 1$  et  $\left( \frac{1(1+1)}{2} \right)^2 = 1^2 = 1$  donc la relation est vraie.

*Hérédité* : Supposons la propriété vraie au rang  $n$ . On veut prouver que  $\sum_{k=1}^{n+1} k^3 = \left( \frac{(n+1)(n+2)}{2} \right)^2$ . On a :

$$\begin{aligned} \sum_{k=1}^{n+1} k^3 &= \sum_{k=1}^n k^3 + (n+1)^3 = \left( \frac{n(n+1)}{2} \right)^2 + (n+1)^3 \quad (\text{par hypothèse de récurrence}) \\ &= \frac{(n+1)^2}{4} [n^2 + 4(n+1)] = \frac{(n+1)^2}{4} (n+2)^2 = \left( \frac{(n+1)(n+2)}{2} \right)^2 \end{aligned}$$

Donc la relation est vraie au rang  $n+1$ .

Ainsi, la propriété est initialisée et héréditaire donc elle est vraie  $\forall n \in \mathbb{N}^*$ .

2) On veut prouver par récurrence que  $\forall n \in \mathbb{N}^*$ ,  $\prod_{k=1}^n (4k-2) = \prod_{k=1}^n (n+k)$ .

*Initialisation* : Pour  $n = 1$ , on a  $\prod_{k=1}^1 (4k-2) = 4-2 = 2$  et  $\prod_{k=1}^1 (1+k) = 1+1 = 2$  donc la relation est vraie.

*Hérédité* : Supposons la propriété vraie au rang  $n$ . On veut prouver que  $\prod_{k=1}^{n+1} (4k-2) = \prod_{k=1}^{n+1} (n+1+k)$ .

$$\text{On a d'une part : } \prod_{k=1}^{n+1} (4k-2) = \left[ \prod_{k=1}^n (4k-2) \right] [4(n+1)-2] = \left[ \prod_{k=1}^n (4k-2) \right] (4n+2).$$

Et d'autre part :

$$\begin{aligned} \prod_{k=1}^{n+1} (n+1+k) &= \prod_{k=2}^{n+2} (n+k) = \left[ \prod_{k=1}^n (n+k) \right] \frac{(n+n+1)(n+n+2)}{n+1} \\ &= \left[ \prod_{k=1}^n (n+k) \right] \frac{(2n+1)(2n+2)}{n+1} = \left[ \prod_{k=1}^n (n+k) \right] (4n+2) \end{aligned}$$

Or, par hypothèse de récurrence  $\prod_{k=1}^n (4k-2) = \prod_{k=1}^n (n+k)$  donc  $\prod_{k=1}^{n+1} (4k-2) = \prod_{k=1}^{n+1} (n+1+k)$  et la relation est vraie au rang  $n+1$ .

Ainsi, la propriété est initialisée et héréditaire donc elle est vraie  $\forall n \in \mathbb{N}^*$ .

3) On veut prouver par récurrence que  $\forall n \geq 24$ , il existe deux entiers naturels  $p$  et  $q$  tels que  $n = 5p + 7q$ .

*Initialisation* : Pour  $n = 24$ , on a  $24 = 5 \times 2 + 7 \times 2$  donc la propriété est vraie.

*Hérédité* : Supposons la propriété vraie à un rang  $n \geq 24$ .

On veut prouver qu'il existe deux entiers naturels  $p$  et  $q$  tels que  $n+1 = 5p + 7q$ .

Par hypothèse de récurrence, il existe deux entiers naturels  $p'$  et  $q'$  tels que  $n = 5p' + 7q'$ .

Or,  $1 = 15 - 14 = 5 \times 3 - 2 \times 7$  donc  $n+1 = 5(p'+3) + 7(q'-2)$ .

- Si  $q' \geq 2$ , on pose  $p = p'+3 \in \mathbb{N}$  et  $q = q'-2 \in \mathbb{N}$  et on a bien  $n+1 = 5p + 7q$ .
- Si  $q' < 2$ , soit  $q' \leq 1$  alors on a :  $24 \leq n = 5p' + 7q' \leq 5p' + 7 \Rightarrow 17 \leq 5p' \Rightarrow p' \geq 4$ .

On écrit alors  $1 = 21 - 20 = 7 \times 3 - 5 \times 4$  d'où  $n+1 = 5(p'-4) + 7(q'+3)$ .

On pose  $p = p'-4 \in \mathbb{N}$  et  $q = q'+3 \in \mathbb{N}$  et on a bien  $n+1 = 5p + 7q$ .

Donc la relation est vraie au rang  $n+1$ .

Ainsi, la propriété est initialisée et héréditaire donc elle est vraie  $\forall n \geq 24$ .

### Exercice 3

a. On a  $A \setminus B = A \setminus (A \cap B)$  avec  $A \cap B \subset A$  donc  $\text{Card}(A \setminus B) = \text{Card} A - \text{Card}(A \cap B)$ .

b. On a :

$$\text{Card}(A \Delta B) = \text{Card}((A \setminus B) \cup (B \setminus A)) = \text{Card}(A \setminus B) + \text{Card}(B \setminus A) - \text{Card}((A \setminus B) \cap (B \setminus A)).$$

Or,  $(A \setminus B) \cap (B \setminus A) = \emptyset$  donc, d'après la question précédente :

$$\underline{\text{Card}(A \Delta B) = \text{Card} A + \text{Card} B - 2\text{Card}(A \cap B)}.$$

c. On a :

$$\begin{aligned} \text{Card}(A \cup B \cup C) &= \text{Card} A + \text{Card}(B \cup C) - \text{Card}(A \cap (B \cup C)) \\ &= \text{Card} A + \text{Card} B + \text{Card} C - \text{Card}(B \cap C) - \text{Card}((A \cap B) \cup (A \cap C)) \\ &= \text{Card} A + \text{Card} B + \text{Card} C - \text{Card}(B \cap C) \\ &\quad - [\text{Card}(A \cap B) + \text{Card}(A \cap C) - \text{Card}((A \cap B) \cap (A \cap C))] \end{aligned}$$

Et comme  $(A \cap B) \cap (A \cap C) = A \cap B \cap C$ , on a :

$$\underline{\text{Card}(A \cup B \cup C) = \text{Card } A + \text{Card } B + \text{Card } C - \text{Card}(B \cap C) - \text{Card}(A \cap B) - \text{Card}(A \cap C) + \text{Card}(A \cap B \cap C)}.$$

d. On a, d'après la question 2,  $\text{Card}((A \Delta B) \Delta C) = \text{Card}(A \Delta B) + \text{Card } C - 2\text{Card}((A \Delta B) \cap C)$ .

$$\text{Or, } (A \Delta B) \cap C = [(A \setminus B) \cup (B \setminus A)] \cap C = [(A \setminus B) \cap C] \cup [(B \setminus A) \cap C] = [(A \cap C) \setminus B] \cup [(B \cap C) \setminus A].$$

Alors :

$$\begin{aligned} \text{Card}((A \Delta B) \cap C) &= \text{Card}([(A \cap C) \setminus B] \cup [(B \cap C) \setminus A]) \\ &= \text{Card}([(A \cap C) \setminus B]) + \text{Card}([(B \cap C) \setminus A]) - \text{Card}([(A \cap C) \setminus B] \cap [(B \cap C) \setminus A]) \\ &= \text{Card}(A \cap C) - \text{Card}(A \cap B \cap C) + \text{Card}(B \cap C) - \text{Card}(A \cap B \cap C) - \text{Card } \emptyset \\ &= \text{Card}(A \cap C) + \text{Card}(B \cap C) - 2\text{Card}(A \cap B \cap C) \end{aligned}$$

En utilisant à nouveau la question 2, on a :

$$\underline{\text{Card}((A \Delta B) \Delta C) = \text{Card } A + \text{Card } B + \text{Card } C - 2\text{Card}(A \cap B) - 2\text{Card}(A \cap C) - 2\text{Card}(B \cap C) + 4\text{Card}(A \cap B \cap C)}$$

#### Exercice 4

Remarquons deux choses :

- $\forall (y, y') \in F^2, y \neq y' \Rightarrow [f^{-1}(\{y\})] \cap [f^{-1}(\{y'\})] = \emptyset$ .  
En effet, s'il existait un  $x$  de  $E$  dans cette intersection, alors on aurait  $f(x) = y = y'$ , ce qui est absurde.
- $\forall x \in E$ , on a  $x \in f^{-1}(\{y\})$  avec  $y = f(x)$  donc  $\forall x \in E, E \subset \bigcup_{y \in F} f^{-1}(\{y\}) \subset E$ , soit  $\bigcup_{y \in F} f^{-1}(\{y\}) = E$ .

Ainsi :

$$E = \bigcup_{y \in F} f^{-1}(\{y\}) \text{ avec tous les } f^{-1}(\{y\}) \text{ disjoints deux à deux.}$$

Alors :

$$\text{Card } E = \text{Card}\left(\bigcup_{y \in F} f^{-1}(\{y\})\right) = \sum_{y \in F} \text{Card}(f^{-1}(\{y\})) = \sum_{y \in F} p = p \times \text{Card } F.$$

#### Exercice 5

a. Appelons Marcel, Maurice, Berthe et Barnabé les quatre joueurs placés autour de la table.

On peut envisager une donne de la façon suivante :

- On distribue 18 cartes à Marcel : il y a  $\binom{78}{18}$  possibilités.
- Le jeu de Marcel étant servi, on distribue 18 cartes à Maurice (tirées des  $78 - 18 = 60$  cartes restantes) : pour chacune des  $\binom{78}{18}$  possibilités précédentes, il y a  $\binom{60}{18}$  possibilités. Donc, il y a en tout  $\binom{78}{18} \times \binom{60}{18}$  paires de jeux possibles pour Marcel et Maurice.
- En continuant, on distribue le jeu de Berthe (18 cartes parmi les  $60 - 18 = 42$  cartes restantes), puis celui de Barnabé (18 cartes parmi les  $42 - 18 = 24$  cartes restantes). Il reste  $24 - 18 = 6$  cartes : c'est le chien.

Finalement, on a en tout :

$$\binom{78}{18} \times \binom{60}{18} \times \binom{42}{18} \times \binom{24}{18} = \frac{78!}{18! \cancel{60!} 18! \cancel{42!} 18! \cancel{24!} 18! 6!} = \frac{78!}{(18!)^4 6!} \text{ donnes possibles.}$$

b. Séparons la question du « au moins » en trois « exactement » :

- S'il y a exactement un bout dans le chien, il y a 3 possibilités pour le bout.

Le bout étant choisi, on élimine les deux autres et on complète le chien par 5 cartes choisies parmi les 75 cartes restantes : il y a  $\binom{75}{5}$  possibilités. Restent alors 72 cartes à répartir comme plus haut entre les 4 joueurs. On a donc en tout :

$$3 \times \binom{75}{5} \times \binom{72}{18} \times \binom{54}{18} \times \binom{36}{18} \times \binom{18}{18} = \frac{3 \times 75! \times 72!}{(18!)^4 70! 5!} \text{ donnes avec exactement 1 bout dans le chien.}$$

- S'il y a exactement deux bouts dans le chien, il y a  $\binom{3}{2} = 3$  possibilités pour le couple de bouts et comme plus haut, on a alors :

$$3 \times \binom{75}{4} \times \binom{72}{18} \times \binom{54}{18} \times \binom{36}{18} \times \binom{18}{18} = \frac{3 \times 75! \times 72!}{(18!)^4 71! 4!} \text{ donnes avec exactement 2 bouts dans le chien.}$$

- S'il y a exactement trois bouts dans le chien, il y a 1 possibilités pour les bouts et comme plus haut, on a alors (en partant de 75 cartes) :

$$\binom{75}{3} \times \binom{72}{18} \times \binom{54}{18} \times \binom{36}{18} \times \binom{18}{18} = \frac{75! \times 72!}{(18!)^4 72! 3!} \text{ donnes avec exactement 3 bouts dans le chien.}$$

En tout, on a donc :

$$\frac{3 \times 75! \times 72!}{(18!)^4 70! 5!} + \frac{3 \times 75! \times 72!}{(18!)^4 71! 4!} + \frac{75! \times 72!}{(18!)^4 72! 3!} = \frac{75!}{(18!)^4} \frac{4109}{30} \text{ possibilités.}$$

Pour aller plus loin, on peut calculer la probabilité  $p$  d'avoir au moins un bout dans le chien qui est :

$$p = \frac{\text{nombre de donnes avec au moins un bout dans le chien}}{\text{nombre total de donnes possibles}} = \frac{587}{2717} \approx 0,22.$$

Soit plus d'une chance sur 5 d'avoir au moins un bout dans le chien, ce qui n'est pas mal !

Pour calculer cette probabilité  $p$ , on aurait pu s'y prendre autrement en comptant juste les chiens possibles.

Il y a  $\binom{78}{6}$  et parmi ceux-ci, il y en a  $3 \times \binom{75}{5}$  qui contiennent exactement un bout,  $3 \times \binom{75}{4}$  qui contiennent exactement deux bouts et  $\binom{75}{3}$  qui contiennent les trois bouts. Donc :

$$p = \frac{3 \times \binom{75}{5} + 3 \times \binom{75}{4} + \binom{75}{3}}{\binom{78}{6}} = \frac{587}{2717}.$$

**Exercice 6**

Le mot DENOMBREMENT contient 12 lettres.

Dans un premier temps, numérotions les lettres en double pour les différencier :  $DE_1N_1OM_1BRE_2M_2E_3N_2T$ .

Le nombre d'anagrammes est alors le nombre de permutations de ces 12 lettres distinctes soit  $12!$ .

Mais, la non différenciation des E, M et N fait que parmi ces  $12!$  anagrammes, chacun est compté plusieurs fois.

Par exemple, à cause des deux M, chaque anagramme est compté deux fois, de même pour les deux N. Pour les trois E, chaque anagramme est compté  $3! = 6$  fois (autant de permutations des trois E).

Ainsi, parmi ces  $12!$  possibilités, chaque anagramme est compté  $2 \times 2 \times 6 = 24$  fois donc :

$$\text{Le nombre d'anagrammes du mot DENOMBREMENT est } \frac{12!}{24} = 19958400.$$

**Exercice 7**

a. Le nombre d'applications de  $\llbracket 1; n \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n^2 \rrbracket$  est  $(n^2)^n = n^{2n}$ .

Le nombre d'injections de  $\llbracket 1; n \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n^2 \rrbracket$  est  $A_{n^2}^n = \frac{(n^2)!}{(n^2 - n)!}$ .

La proportion recherchée est donc :

$$p_n = \frac{(n^2)!}{n^{2n}(n^2 - n)!}$$

b. Posons  $u_n = \frac{n!}{\sqrt{2\pi n}} \left(\frac{e}{n}\right)^n$ . D'après l'énoncé, on a  $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n = 1$ . On peut écrire  $n! = u_n \sqrt{2\pi n} \left(\frac{n}{e}\right)^n$  donc :

$$p_n = \frac{u_{n^2} \sqrt{2\pi n^2} \left(\frac{n^2}{e}\right)^{n^2}}{n^{2n} u_{n^2-n} \sqrt{2\pi(n^2-n)} \left(\frac{n^2-n}{e}\right)^{n^2-n}} = \frac{u_{n^2}}{u_{n^2-n}} \sqrt{\frac{n}{n-1}} e^{-n} \left(\frac{n}{n-1}\right)^{n^2-n}$$

Il est clair que  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{u_{n^2}}{u_{n^2-n}} \sqrt{\frac{n}{n-1}} = 1$  donc  $\lim_{n \rightarrow +\infty} p_n = \lim_{n \rightarrow +\infty} e^{-n} \left(\frac{n}{n-1}\right)^{n^2-n}$ .

Pour calculer cette limite, passons au ln :

$$\ln p_n = \ln \left[ e^{-n} \left(\frac{n}{n-1}\right)^{n^2-n} \right] = n(n-1) \ln \left(\frac{n}{n-1}\right) - n = n(n-1) \ln \left(1 + \frac{1}{n-1}\right) - n.$$

Si on pose  $x = \frac{1}{n-1}$ , on a  $n = 1 + \frac{1}{x}$  et  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \ln p_n = \lim_{x \rightarrow 0^+} \left(1 + \frac{1}{x}\right) \left[\frac{\ln(1+x)}{x} - 1\right]$ .

On sait que  $\lim_{x \rightarrow 0^+} \frac{\ln(1+x)}{x} = 1$  donc  $\lim_{x \rightarrow 0^+} \left[\frac{\ln(1+x)}{x} - 1\right] = 0$  et on peut écrire :

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} \ln p_n = \lim_{x \rightarrow 0^+} \frac{\ln(1+x) - x}{x^2} = -\frac{1}{2}.$$

Alors :

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} p_n = \frac{1}{\sqrt{e}}$$

**Exercice 8**

a. Remarquons déjà que si  $p > n$ , il est impossible de construire une application strictement croissante de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$ .

Si  $p \leq n$ , une application  $f : \llbracket 1; p \rrbracket \rightarrow \llbracket 1; n \rrbracket$  strictement croissante est injective et chaque entier de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  à une image distincte de toutes les autres dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$ . Pour construire une telle application, il suffit alors de choisir  $p$  entiers distincts dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$ . L'image de 1 sera le plus petit, celle de 2 le suivant, etc.

Ainsi :

Le nombre d'applications  $f$  strictement croissantes de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$  est  $\binom{n}{p}$ .

b. Si  $f : \llbracket 1; p \rrbracket \rightarrow \llbracket 1; n \rrbracket$  est juste croissante, elle n'est pas forcément injective et deux éléments peuvent avoir la même image. Appelons  $S_{p,n}$  le nombre d'applications  $f$  croissantes de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$ .

Soit  $f : \llbracket 1; p \rrbracket \rightarrow \llbracket 1; n \rrbracket$  croissante telle que  $f(p) = k$  avec  $k \in \llbracket 1; n \rrbracket$ .

Pour tout  $i \in \llbracket 1; p-1 \rrbracket$ , on a alors  $f(i) \leq k$  donc le nombre d'applications croissantes de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$  telles que  $f(p) = k$  est égal au nombre d'applications croissantes de  $\llbracket 1; p-1 \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; k \rrbracket$ , soit  $S_{p-1,k}$ .

Comme  $f(p)$  peut prendre toutes les valeurs de  $\llbracket 1; n \rrbracket$ , on obtient :

$$S_{p,n} = S_{p-1,1} + S_{p-1,2} + \dots + S_{p-1,n} = \sum_{k=1}^n S_{p-1,k}.$$

Par ailleurs, il est clair que toute application de  $\llbracket 1; 1 \rrbracket = \{1\}$  dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$  est croissante (!) et il y en a  $n$  (autant que d'images possibles pour 1) donc, pour tout  $n$ ,  $S_{1,n} = n$ . Alors :

- $S_{2,n} = \sum_{k=1}^n S_{1,k} = \sum_{k=1}^n k = \frac{n(n+1)}{2}$  ;
- $S_{3,n} = \sum_{k=1}^n S_{2,k} = \sum_{k=1}^n \frac{k(k+1)}{2} = \frac{1}{2} \left( \sum_{k=1}^n k^2 + \sum_{k=1}^n k \right) = \frac{1}{2} \left( \frac{n(n+1)(2n+1)}{6} + \frac{n(n+1)}{2} \right) = \frac{n(n+1)(n+2)}{6}$ .

On remarque que  $S_{1,n} = \binom{n}{1}$ ,  $S_{2,n} = \binom{n+1}{2}$ ,  $S_{3,n} = \binom{n+2}{3}$  donc on conjecture que  $S_{p,n} = \binom{n+p-1}{p}$ .

Prouvons ce résultat par récurrence sur  $p$  (pour tout  $n$ ).

*Initialisation* : On vient de voir que la relation est vraie pour  $p = 1, 2$  et  $3$ .

*Hérédité* : Supposons la propriété vraie au rang  $p$  (et pour tout  $n$ ). On veut prouver que  $S_{p+1,n} = \binom{n+p}{p+1}$ . On a :

$$\begin{aligned} S_{p+1,n} &= \sum_{k=1}^n S_{p,k} = \sum_{k=1}^n \binom{k+p-1}{p} \quad (\text{par hypothèse de récurrence}) \\ &= \sum_{k=2}^n \binom{k+p-1}{p} + \binom{p}{p} = \sum_{k=2}^n \left[ \binom{k+p}{p+1} - \binom{k+p-1}{p+1} \right] + 1 \quad (\text{par la formule de Pascal}) \\ &= \sum_{k=2}^n \binom{k+p}{p+1} - \sum_{k=2}^n \binom{k+p-1}{p+1} + 1 = \sum_{k=2}^n \binom{k+p}{p+1} - \sum_{k=1}^{n-1} \binom{k+p}{p+1} + 1 = \binom{n+p}{p+1} - \binom{p+1}{p+1} + 1 = \binom{n+p}{p+1} \end{aligned}$$

Donc la relation est vraie au rang  $p+1$  (pour tout  $n$ ).

Ainsi, la propriété est initialisée et héréditaire donc elle est vraie  $\forall p \in \mathbb{N}^*$ .

Ainsi :

$$\boxed{\text{Le nombre d'applications croissantes de } \llbracket 1; p \rrbracket \text{ dans } \llbracket 1; n \rrbracket \text{ est } \binom{n+p-1}{p} .}$$

*Remarque :* D'après la question 1, le résultat ci-dessus correspond au nombre d'applications strictement croissantes de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n+p-1 \rrbracket$ , ce qui suggère que l'on aurait pu raisonner autrement.

Pour  $n \geq 1$  et  $p \geq 1$  fixés, appelons  $A$  l'ensemble des applications croissantes de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n \rrbracket$  et  $B$  celui des applications strictement croissantes de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n+p-1 \rrbracket$ . Ce qui précède dit que  $\text{Card } A = \text{Card } B$  et donc que l'on peut construire une bijection entre les ensembles finis  $A$  et  $B$ .

Réciproquement, construire une telle bijection permettrait de prouver le résultat.

Pour  $f \in A$ , posons  $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $\tilde{f}(k) = f(k) + k - 1$ . On a alors :

- $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $1 \leq f(k) \leq n$  donc  $k \leq f(k) + k - 1 \leq n + k - 1 \leq n + p - 1$  et  $\tilde{f}(k) \in \llbracket 1; n+p-1 \rrbracket$ , c'est-à-dire que  $\tilde{f}$  est une application de  $\llbracket 1; p \rrbracket$  dans  $\llbracket 1; n+p-1 \rrbracket$ .
- $\forall (k, k') \in \llbracket 1; p \rrbracket^2$ , si  $k < k'$  alors  $f(k) \leq f(k')$  donc  $\tilde{f}(k) = f(k) + k - 1 \leq f(k') + k - 1 < f(k') + k' - 1 = \tilde{f}(k')$  et  $\tilde{f}$  est strictement croissante.

Ceci prouve que  $\tilde{f} \in B$  et on peut définir  $\varphi: A \rightarrow B; f \mapsto \tilde{f}$ . Montrons que  $\varphi$  est bijective.

- Soit  $(f, f') \in A^2$  tel que  $\varphi(f) = \varphi(f')$ . On a alors,  $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $f(k) + k - 1 = f'(k) + k - 1$  soit  $f(k) = f'(k)$ . Donc,  $f = f'$  et  $\varphi$  est injective.
- $\forall g \in B$ , posons alors  $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $f(k) = g(k) - (k - 1)$ .
  - $f$  est croissante ssi  $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $f(k) \leq f(k+1) \Leftrightarrow f(k) < f(k+1) + 1$ .  
Or,  $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $g(k) < g(k+1)$  donc  $f(k) < f(k+1) + 1$  et  $f$  est croissante.
  - $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ , on a alors  $f(1) \leq f(k) \leq f(p)$ .  
Or,  $f(1) = g(1) \geq 1$  et  $f(p) = g(p) - (p - 1) \leq n + p - 1 - (p - 1) = n$  donc  $f(k) \in \llbracket 1; n \rrbracket$ .

On en déduit que  $f \in A$  et, comme  $\forall k \in \llbracket 1; p \rrbracket$ ,  $g(k) = f(k) + k - 1$ , on a  $\varphi(f) = g$ . Ainsi,  $\varphi$  est surjective.

Finalement,  $\varphi$  est bijective et donc  $\text{Card } A = \text{Card } B$ .

### Exercice 9

a. Par définition, une relation binaire sur  $E$  est partie de  $E \times E$ , donc le nombre de relations binaires dans  $E$  est le cardinal de  $\mathcal{P}(E \times E)$ , c'est-à-dire  $2^{\text{Card}(E \times E)} = 2^{n^2}$  donc :

$$\boxed{\text{Le nombre de relations binaires dans } E \text{ est } 2^{n^2} .}$$

b. Si on pose  $E = \{x_1, x_2, \dots, x_n\}$ ,  $E \times E$  est l'ensemble des couples  $(x_i, x_j)$ .

Une relation binaire symétrique est alors une partie  $G$  de  $E$  telle que si  $(x_i, x_j) \in G$  alors  $(x_j, x_i) \in G$  et pour la caractériser complètement, il suffit de donner les éléments de la forme  $(x_i, x_j)$  avec  $i \leq j$ .

Ainsi, le nombre de relations binaires symétriques dans  $E$  est égal au nombre de parties de  $E' = \{(x_i, x_j) \in E \times E \mid i \leq j\}$ , soit  $2^{\text{Card}(E')}$ . Or,  $E'$  contient  $n$  éléments de la forme  $(x_1, x_1)$ ,  $n-1$  éléments de la forme  $(x_2, x_1)$ ,  $n-2$  éléments de la forme  $(x_3, x_1)$ , ...,  $2$  éléments de la forme  $(x_{n-1}, x_1)$  et  $1$  élément de la forme  $(x_n, x_1)$  (qui est  $(x_n, x_n)$ ). Alors,  $\text{Card}(E') = 1 + 2 + \dots + (n-1) + n = \frac{n(n+1)}{2}$  et donc :

Le nombre de relations binaires symétriques dans  $E$  est  $2^{\frac{n(n+1)}{2}}$ .

c. Une relation binaire symétrique et réflexive est une partie  $G$  de  $E$  telle que si  $(x_i, x_j) \in G$  alors  $(x_j, x_i) \in G$  et pour tout  $i \in \llbracket 1; n \rrbracket$ ,  $(x_i, x_i) \in G$ . Pour la caractériser complètement, il suffit de donner les éléments de la forme  $(x_i, x_j)$  avec  $i < j$  et le nombre de relations binaires symétriques et réflexives dans  $E$  est égal au nombre de parties de  $E'' = E' - \{(x_i, x_i) \mid x_i \in E\}$ .

Comme  $\{(x_i, x_i) \mid x_i \in E\} \subset E'$ , on a  $\text{Card}(E'') = \text{Card}(E') - \text{Card}\{(x_i, x_i) \mid x_i \in E\} = \frac{n(n+1)}{2} - n = \frac{n(n-1)}{2}$ .

Alors :

Le nombre de relations binaires symétriques et réflexives dans  $E$  est  $2^{\frac{n(n-1)}{2}}$ .

### Exercice 10

Considérons un groupe de  $n$  femmes et  $m$  hommes et choisissons  $p$  personnes avec  $p \leq \inf(n, m)$  parmi celles de l'assemblée de  $n + m$  personnes en tout. Il y a  $\binom{n+m}{p}$  possibilités.

Soit maintenant un entier  $k$  tel que  $0 \leq k \leq p$ . Constituons un groupe de  $p$  personnes contenant exactement  $k$  femmes (et donc  $p-k$  hommes). Il y a  $\binom{n}{k}$  possibilités de choisir les  $k$  femmes et pour chaque groupe de femmes possible, il y a  $\binom{m}{p-k}$  possibilités de choisir les  $p-k$  hommes. Donc, il y a  $\binom{n}{k} \binom{m}{p-k}$  groupes de  $p$  personnes contenant exactement  $k$  femmes. Comme  $k$  peut valoir  $0, 1, 2, \dots$  ou  $n$ , le nombre total de groupes de  $p$  personnes est alors  $\sum_{k=0}^p \binom{n}{k} \binom{m}{p-k}$ .

Finalement, on a bien  $\forall (n, m) \in \mathbb{N}^2$  et  $\forall p \in \mathbb{N}$  tel que  $p \leq \inf(n, m)$  :

$$\binom{n+m}{p} = \sum_{k=0}^p \binom{n}{k} \binom{m}{p-k}$$

